

**TEST PREALABLE**  
**à la pratique des activités nautiques**  
**canoë-kayak, voile, aviron**

Circonscription de : \_\_\_\_\_ Ecole : \_\_\_\_\_  
Nom de l'enseignant : \_\_\_\_\_ Niveau : \_\_\_\_\_

Commune : \_\_\_\_\_ Lieu du test : \_\_\_\_\_

**Conditions de réalisation du test en piscine**

*Circulaire n° 2000-075 du 31-5-2000 B.O. n° 22 du 8 juin 2000*

*Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles*

L'élève sera muni d'une brassière de sécurité et habillé de vêtements propres (tee-shirt et pantalon léger et devra être capable de :

- effectuer une chute arrière volontaire à partir d'un tapis disposé sur l'eau (profondeur minimum 1m80)
- se rééquilibrer sans reprise d'appui (mur ou tapis) et se laisse flotter sur le dos pour respirer 5 secondes.
- se déplace sur 20 m ;
- passage sous une ligne d'eau posée et non tendue.

	<b>Nom Prénom</b>	<b>Réussite</b>
<b>1</b>		OUI – NON
<b>2</b>		OUI – NON
<b>3</b>		OUI – NON
<b>4</b>		OUI – NON
<b>5</b>		OUI – NON
<b>6</b>		OUI – NON
<b>7</b>		OUI – NON
<b>8</b>		OUI – NON
<b>9</b>		OUI – NON
<b>10</b>		OUI – NON
<b>11</b>		OUI – NON
<b>12</b>		OUI – NON
<b>13</b>		OUI – NON
<b>14</b>		OUI – NON
<b>15</b>		OUI – NON
<b>16</b>		OUI – NON
<b>17</b>		OUI – NON
<b>18</b>		OUI – NON
<b>19</b>		OUI – NON
<b>20</b>		OUI – NON
<b>21</b>		OUI – NON
<b>22</b>		OUI – NON
<b>23</b>		OUI – NON
<b>24</b>		OUI – NON
<b>25</b>		OUI – NON

Tests effectués le :

Signature :

Par :  Le Conseiller Pédagogique en EPS  
 MNS / BEESAN  
 ETAPS / CTAPS  
 Brevet Etat : Voile / Canoë-Kayak

La pratique des sports nautiques est subordonnée à la réussite d'un test permettant d'apprécier la capacité de l'élève à se déplacer dans l'eau, sans présenter de signe de panique. Lors de la pratique, l'élève peut être confronté à certains risques (voir ci-dessous) :

Les risques encourus en milieu naturel	Les compétences à maîtriser pour s'en affranchir
Tomber du ponton, se retrouver sous le ponton ou un obstacle naturel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nager sous l'eau afin de sortir de dessous le ponton ou l'obstacle naturel en se dégageant avec les bras, venir ensuite s'y accrocher.</li> </ul>
Tomber de l'embarcation suite à un déséquilibre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se laisser remonter grâce au gilet, se laisser flotter pour voir où se trouve l'élément de sécurité le plus proche (sa propre embarcation, le bateau de sécurité, le rivage) ;</li> <li>• En fonction de l'éloignement, rejoindre l'élément de sécurité ou attendre tranquillement sur place.</li> </ul>
Se retrouver sous un bateau qui s'est retourné ou sous la voile d'un voilier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nager sous l'eau afin de sortir de dessous la voile ou le bateau pour ensuite s'y accrocher ;</li> <li>• Se laisser flotter sur le dos pour respirer, attendre l'arrivée du bateau de sécurité.</li> </ul>

### Organisation de l'évaluation

La réussite de l'épreuve peut être attestée par :

**☒ dans le cadre des séances de natation scolaire soit par :**

- un MNS/BEESAN,
- un éducateur ou conseiller territorial des APS titulaire
- un conseiller pédagogique en éducation physique et sportive.

**☒ en milieu naturel ou par la structure d'hébergement (cas des classes de découvertes):**

- par un titulaire du brevet d'état de l'activité concernée (voile, canoë-kayak)

**La présente fiche de résultats sera jointe au projet pédagogique qui sera adressé à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription pour validation.**